

Frouard, le 14/06/2017

## **COMPTE-RENDU du CONSEIL CITOYEN du 16 mai 2017**

*Rédacteur :* Monsieur NASTASIE François  
Tel : 07 – 80 – 59 – 83 – 21 ou 03 – 83 – 49 – 58 – 66  
Mail : francois.nastasic@frouard.fr

Copies pour : Monsieur GRANDBASTIEN - Maire de FROUARD  
Monsieur KERBER – Responsable du CCAS  
Madame MIGLIERINA - Communauté de Communes Bassin de Pompey (CCBP)  
Monsieur HARMAND – Service environnement C.C.B.P.  
Madame ALESSANDRINI – Responsable MMH  
Monsieur KIPPEURT – Responsable Police intercommunale  
Monsieur REITZ – Responsable des services techniques municipaux

Etaient présents : Monsieur BARTOSIK - Adjoint aux affaires sociales  
Monsieur BELLAMY Laurent – Adjoint démocratie participative  
Monsieur NASTASIE Médiateur Référent du quartier de la Penotte  
Monsieur SCHAMBERGER Patrice  
Madame GERASTRE Pierrette  
Madame LAUCUSSE Marthe  
Madame DEVILLE Pauline – nouveau membre du Conseil Citoyen  
Monsieur MASSON – locataire bâtiment Robert Desnos  
Madame BOFFY Véronique – locataire bâtiment Robert Desnos

Absents excusés : Madame CUNIN Marie Anne - Association « bien vivre aux Gradins Jardins »  
Monsieur DUCHENE Daniel - Comité de quartier « Le Faubourg »  
Monsieur BEGGA Rachid – Comité de quartier « Le Faubourg »  
Monsieur CADET-MARTHE Jimmy – Invité souhaitant rejoindre le Conseil Citoyen  
Monsieur PERRIN Marcel – ARPA  
Madame GOYARD Colette - Secours Catholique  
Madame BRIDON Zahia – nouveau membre du Conseil Citoyen

### **I°) Introduction**

Cette réunion se tient seulement 7 jours après l'incendie qui s'est produit dans les sous-sols du bâtiment Robert Desnos. Nous accueillons donc M. Masson et Mme Boffy, locataires du rez-de-chaussée, tout comme M. Schamberger, qui ont vécu cet incident de près. Nous débutons donc par un tour de table pour que chacun puisse se présenter à nos invités.

## **II°) Incendie Bâtiment Desnos – Relations Locataires / MMH**

M. Masson occupe le logement situé juste au-dessus du foyer de l'incendie. Il témoigne des dégradations trop fréquentes, des passages répétés et de l'occupation des parties communes le soir, des nuisances sonores (portes qui claquent, discussions et cris durant la nuit). Les sous-sols seraient très fréquentés les soirs par des gens de passage.

Comme Mme Boffy, M. Masson nous fait part d'un certain sentiment d'insécurité, des répercussions sur son sommeil. Pour ces personnes, il y a urgence à sécuriser l'accès aux bâtiments. M. Schamberger nous informe que cet incendie est le 7<sup>em</sup> depuis son arrivée dans le bâtiment Robert Desnos.

D'après les informations fournies par MMH, Le feu serait parti des encombrants et des déchets présents dans les sous-sols de l'immeuble. M. Schamberger avait déjà informé MMH de la présence d'objets hétérogènes dans les communs plusieurs semaines avant les faits. Le Conseil Citoyen constate qu'il sera difficile de changer le comportement de certains habitants qui n'ont pas forcément les moyens d'emmenager leurs vieux meubles ou appareils électroménagers hors d'usage jusqu'à la déchèterie.

M. NASTASIE propose de rencontrer M. HARMAND qui est chargé de l'environnement pour la communauté de communes du bassin de pompey.

Par ailleurs, les appartements du rez-de-chaussée sont difficiles à chauffer (facture énergie trop importante qui plombe leur budget), du fait d'une mauvaise étanchéité avec les sous-sols. M. NASTASIE a pris contact avec la responsable MMH du secteur nous concernant. Mme Alessandrini souhaite préciser que tout locataire a la possibilité de contacter l'agence MMH de Champigneulle pour toutes les questions relatives à leur logement.

Monsieur Bartosik entend les doléances et autres remarques mais rappelle aussi les enjeux et les finalités qui constituent les cadres du Conseil Citoyen. Il s'agit de promouvoir l'action citoyenne, de « faire avec », de se positionner comme un acteur plutôt que d'attendre exclusivement que l'on fasse pour soi.

## **III°) Association porteuse du Conseil Citoyen**

Monsieur Nastasié rappelle l'intérêt de se constituer en association. M. Schamberger se propose au poste de trésorier de l'association. Les membres présents ne formulent aucune opposition.

La décision sera entérinée lors d'une prochaine assemblée, lorsque le plus grand nombre de membres sera présent afin que l'assentiment soit collégial.

Les membres seront également appelés à se prononcer sur le règlement intérieur.

## **IV°) Vivre ensemble dans le quartier de la Penotte**

Mme Pauline Deville vient de se joindre à nous et souhaite s'investir dans des projets pédagogiques dont les sujets seraient le recyclage et l'écologie dans le quartier de la Penotte. Très dynamique, elle compte tout de même sur notre soutien. Mr NASTASIE se tient à sa disposition pour travailler sur ses projets. Si d'autres membres veulent se joindre à nous, vous pouvez nous contacter ou vous manifester à la prochaine réunion.

Les débats portent ensuite sur des projets pour le quartier comme les jardins solidaires. Nous savons que le « reste à vivre après factures » d'une grande partie des habitants de la Penotte est plutôt faible. Nous devons innover et proposer des actions qui permettent à chacun de bien se nourrir mais aussi de créer du lien ou de s'investir dans des projets pour tous.

C'est ainsi que M. Masson témoigne de l'aide que le CCAS lui a apporté par le passé, notamment sur la gestion des courriers administratifs et des factures. A cet égard, il remercie les agents du CCAS.

Toutes les personnes présentes reconnaissent le besoin de créer du lien entre les habitants de la Penotte. Dans le quartier, on constate le repli sur soi d'une grande partie des gens. Mme Gerastre parle de sentiment d'indifférence dans le quartier, dans les immeubles.

M. Bartosik nous informe que le parc de l'Ermitage sera ouvert sitôt l'achèvement et la réception des travaux. Ce dossier est une préoccupation majeure des élus et, M. Grandbastien, Maire de Frouard, le suit particulièrement. Nous serons informés alors des horaires de fonctionnement du parc et du City Stade.

Les habitants du quartier disposeront d'un lieu de vie et d'échanges, avec un public différent selon les moments de la journée. Le service Enfance - Jeunesse et Jeunes & Cités proposeront des animations.

### **V°) Conclusions du Conseil Citoyen**

Agir au sein du Conseil Citoyen, c'est refuser de vivre dans un monde d'indifférence.

En conscience, nous avons fait le choix de ne plus être de simples spectateurs.

Valorisons les jours qui précèdent la prochaine assemblée.

Que chacun d'entre nous prenne le temps de réfléchir aux actions et aux projets utiles pour notre quartier, et de convaincre nos voisins à venir nous rejoindre.

**Nous vous remercions pour votre présence et pour votre engagement citoyen.**

**Vous êtes cordialement invités à la prochaine réunion :**

Mardi 6 juin 2017 à 20h - salle Jean Renoir

*Vous pouvez vous rendre sur le site « [conseilscitoyens.fr](http://conseilscitoyens.fr) » et vous informer sur les projets et les actions portés par d'autres conseils citoyens et vous nourrir de leurs expériences.*

*N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.*

PS : ce compte rendu n'a pas pour vocation de retranscrire l'intégralité des débats mais d'en faire une synthèse respectant les prises de paroles et les délibérés.